

Document d'information

En apprendre davantage à propos des droits de la personne

- Le Musée canadien pour les droits de la personne (MCDP) établit un partenariat avec la Fédération canadienne des enseignantes et enseignants (FCE) pour créer des initiatives en matière d'éducation sur les droits de la personne en vue :
 - Augmenter la base de connaissances des étudiants;
 - Offrir une possibilité de réflexion critique;
 - Permettre l'action sociale et l'activisme en appui aux droits de la personne à l'échelle internationale, nationale et locale.

- Les initiatives conjointes avec la FCE visent à créer une trousse nationale exhaustive d'enseignement des droits de la personne comprenant des plans de cours sectoriels ou thématiques. Elles englobent :
 - une revue des plans de formation dans toutes les provinces et territoires;
 - un survol national de ressources et programmes testés auprès d'enseignants et enseignantes et de jeunes actuellement en usage au Canada;
 - un sondage sur les enseignants et enseignantes en classe.

- Les programmes d'apprentissage du MCDP seront aussi importants que ses galeries et expositions et ils seront conçus en vue d'amener étudiants, étudiantes et visiteurs à faire leur propre contribution aux droits de la personne. On y retrouvera :
 - Un programme national pour étudiants et étudiantes, qui, en bout de ligne, amènera à Winnipeg des milliers d'étudiants et étudiantes du Canada et de l'étranger;
 - Un accent mis sur le Musée comme destination d'éducation de qualité en langue française, y compris pour les programmes d'immersion et les programmes francophones hors-Québec;
 - Une programmation publique inclusive et accessible utilisant une panoplie d'activités, événements et outils dans et hors du Musée.
 - Une présence Web mobilisatrice;
 - Des initiatives éducatives externes par le biais de véhicules tels que vidéoconférences ou séries de conférences;
 - Des programmes encourageant la discussion et le dialogue au sujet de questions de droits de la personne actuelles;
 - Des partenariats éducatifs tels que l'annonce, aujourd'hui, de l'entente avec la FCE et des rencontres du MCDP avec les planificateurs de formation en sciences sociales de tout le pays.

MCDP : Faits saillants

À titre de musée national, le MCDP est une société d'État fédérale. Ce musée se distingue des autres musées nationaux par le fait qu'il est le fruit d'un partenariat entre les Amis du Musée des droits de la personne, le gouvernement du Canada, la province du Manitoba, la ville de Winnipeg, et le Partenariat Forks North Portage. Le Musée présente un rapport annuel ainsi que des plans financiers trimestriels, en plus de plans d'affaires sur cinq ans, tous disponibles sur son site Web afin que le public puisse les consulter. Son exercice fiscal va du 1^{er} avril au 31 mars.

- **Mandat** : Étudier le thème des droits de la personne en mettant un accent particulier, mais non exclusif, sur le Canada, dans le but d'accroître la compréhension qu'a le public des droits de la personne, de promouvoir le respect des autres et de favoriser la réflexion et le dialogue.
- **Mission** : Comme tous les musées nationaux du Canada, le MCDP jouera un rôle essentiel pour préserver et faire connaître le patrimoine canadien au Canada et à l'étranger, contribuer à la mémoire collective et au sentiment d'identité de tous les Canadiens et de toutes les Canadiennes et influencer la recherche, l'apprentissage et le divertissement qui appartiennent à toute la population canadienne.
- **Vision** : Devenir une institution canadienne et internationale exceptionnelle qui permet aux Canadiens, aux Canadiennes et aux visiteurs de comprendre l'histoire et le combat incessant visant à défendre les droits de la personne, notamment le rôle important joué par le Canada dans cette aventure; promouvoir le respect de la dignité et des droits de tous les citoyens; encourager l'apprentissage, le débat, le dialogue et la recherche sur les questions de droits de la personne; souligner les exemples d'esprit humain et devenir un catalyseur d'action positive individuelle.
- **Valeurs** : Le Musée canadien pour les droits de la personne est la concrétisation de l'engagement du Canada à privilégier les valeurs de démocratie, de liberté, des droits de la personne et de primauté du droit. Toutes les activités du Musée doivent être empreintes des valeurs organisationnelles que sont l'objectivité, l'innovation et l'inclusivité de sorte que les opérations soient un reflet du mandat du Musée et contribuent à son exécution. Avec le statut du Musée, en tant qu'institution nationale, viennent aussi un ensemble de principes, comme la responsabilisation et la transparence, l'accessibilité et l'engagement à l'échelle nationale, la collaboration, la conscience sociale ainsi que la recherche et un enseignement solides.

Conseil d'administration

La *Loi sur les musées* de 1990 stipule : « Le Conseil d'administration est responsable de l'atteinte des objectifs et de la gestion des opérations, des activités et des affaires du Musée. » La Politique de gouvernance du MCDP stipule qu'un conseil d'administration solide est essentiel pour que le MCDP puisse atteindre les objectifs qui lui sont confiés. Le Conseil d'administration du Musée, composé de 11 membres, a comme responsabilité principale de veiller à ce que les ressources allouées à l'établissement soient administrées de façon à ce que le mandat confié par le gouvernement soit mené de la meilleure façon possible.

Devoirs et responsabilités

- Le Conseil d'administration du MCDP exerce explicitement la responsabilité de la gérance de l'établissement. Dans le cadre de cette responsabilité, le Conseil d'administration supervise la conduite des opérations et la direction, ainsi que toutes les initiatives afin que les grandes questions touchant l'exploitation et les affaires du Musée soient adéquatement prises en considération.
- Bien que les administrateurs ne participent pas à la prise de décision journalière de la société, leur rôle est d'une importance vitale. La direction du Musée présente l'information, sollicite des avis et demande l'adoption de propositions de la part du Conseil d'administration.

Mandat et pouvoirs

- Le Conseil d'administration tient la direction responsable de la performance du Musée, de sa viabilité à long terme et de l'atteinte de ses objectifs. Le Conseil d'administration est responsable de veiller à ce que le Musée gère ses actifs intellectuels et immobiliers, ses installations et ses expositions, ses collections ainsi que ses ressources financières et humaines conformément aux pratiques exemplaires de gestion et aux normes muséales professionnelles.
- Les administrateurs définissent l'orientation stratégique du MCDP, protègent ses ressources, surveillent sa performance et en font rapport à l'État. Ils sont impliqués dans les stratégies et les communications destinées aux intervenants ainsi que dans la planification de la relève au sein du Conseil d'administration et de la haute direction du Musée.

Opérations et présence du Musée

- Une stratégie de transition est en préparation afin que l'organisation soit en mesure de passer du développement de projet aux opérations en 2014.
- En septembre 2012, la firme d'Ottawa GBAssociates est devenue directeur indépendant du projet, afin de veiller au respect de l'échéancier de projet intégré pour le bâtiment de base et ses expositions. Un plan directeur de gestion de projet gouvernera tous les aspects du développement du Musée une fois le bâtiment de base complété. Le plan définit un cheminement critique orienté vers la maximisation des ressources du Musée, l'identification des efficacités opérationnelles et l'implantation des processus requis pour veiller à ce que tout soit fin prêt pour les opérations au moment de la grande ouverture en 2014.
- L'embauche stratégique soutiendra les échéances et les objectifs du projet. La dotation de personnel au sein du Musée évolue d'une fonction de planification primaire à une fonction d'opérations. L'embauche stratégique dans les domaines de la gestion des installations, de l'éducation et de la programmation publique, des services bénévoles, de la planification de la sécurité, de la gestion de la location et des événements ainsi que dans d'autres domaines, se poursuivra tout au long de l'exercice qui vient et en 2013-2014.
- Le Musée s'efforce de finaliser et d'implanter les politiques relatives à la billetterie et aux admissions, aux services aux visiteurs, à la vente au détail, à la location et aux services alimentaires; à augmenter des possibilités de génération de revenus autonomes, à définir ses cibles de profits et à déployer des stratégies de production de revenus sur les

marchés internationaux afin de tirer profit des possibilités reliées au domaine du voyage, aux réunions et congrès, aux médias touristiques et au secteur des loisirs.

- Une stratégie détaillée en vue de la grande ouverture est en développement, comprenant le recrutement des bénévoles, les postes d'animateur et d'ambassadeur, ainsi que des plans de partenariat destinés à maximiser l'investissement local et l'activité économique.

Expositions et programmation inaugurales

- Le contenu inaugural est fondé sur des recherches et de l'enseignement solides. Les approches des diverses galeries sont sujettes à un examen par les pairs mené par des groupes d'experts.
- Un échéancier de déroulement des travaux, surveillé et suivi par Stantec Consulting, stipule les grandes étapes du projet ainsi que des échéances et des valeurs de référence précises. Un échéancier de projet d'exposition connexe, revu chaque semaine par la haute direction des expositions, veille à ce que tous les aspects de la planification et du développement des expositions suivent un échéancier et un plan de travail rigoureux.
- **Expositions** : Agencées par les maîtres concepteurs d'expositions de Ralph Appelbaum Associates, les galeries du Musée entraînent les visiteurs dans un périple fascinant et significatif d'exploration de la question des droits de la personne par des témoignages, des récits à la première personne, et des narrations. Bien que les expositions aient recours à une grande variété de médias pour relater leurs témoignages, l'accent sera toujours mis sur les interactions personnelles avec le sujet traité. Le Musée épousera les technologies en les utilisant de façon à rehausser les témoignages et les expériences interactives.
- **Programmes** : En janvier 2012, une directrice de l'éducation et de la programmation a été embauchée afin de créer une équipe chargée de développer une programmation accessible et mobilisatrice destinée au public et aux étudiants (activités, événements, diffusion, cours, visites guidées, etc.) qui reflète le mandat du Musée et favorise la réflexion et le dialogue.
- **Interactivité** : Le Musée ne sera pas seulement le musée le plus interactif au monde, ses systèmes et ses méthodologies lui permettront d'accroître sans cesse ses expositions en galerie et son contenu en ligne tout en s'adaptant de façon efficace aux nouvelles technologies.
- **Collections** : Les collections comprendront des archives, des œuvres d'art, des artefacts et du matériel publié. Un centre de référence permettra aux visiteurs d'explorer davantage les idées qu'ils rencontrent, en leur offrant l'accès à une collection de calibre mondial de matériel de première et deuxième source portant sur les droits de la personne. Ce centre servira également de portail pour l'étude des droits de la personne, la recherche universitaire, le dialogue et la mobilisation. Les témoignages oraux formeront un volet important des collections du Musée.
- **Accessibilité** : Un Comité consultatif de conception universelle, composé de membres de partout au Canada et représentant des communautés aux capacités et intérêts variés en matière d'inclusion, veillera à ce que les principes de conception définissent une nouvelle norme d'inclusivité et d'accessibilité parmi les établissements culturels.
- **Nouvelles technologies** : Un important défi est celui de la conception et de l'implantation de l'infrastructure destinée à contrôler et gérer l'information. La phase de développement d'un système de gestion des contenus de l'entreprise est en marche et

son objectif consiste à créer un système qui hébergera toute l'information relative au Musée, notamment les collections numériques, et qui formera la base de l'interactivité de ses expositions, de son site Web et de ses activités mobiles. Il servira de nouveau modèle aux musées en matière de gestion efficace de l'information, des contenus et des collections dans l'ensemble de l'organisation.

Construction et bâtiment

- Le dernier élément de vitrage a été posé en septembre 2012.
- Les soumissions pour 100 pour cent de l'édifice de base sont reçues et la construction du bâtiment de base sera substantiellement achevée d'ici la fin de 2012, tel que prévu.
- Le Musée est présentement en processus d'appel d'offres et d'attribution des contrats d'installation et en voie de passer de la construction intérieure complète à la norme d'occupation (exempt de poussière).
- Les systèmes et appareils environnementaux atteindront la norme LEED Argent.
- L'infrastructure et les plans d'opérations des TI sont en préparation, de même que les stratégies de pratiques exemplaires en matière de sécurité et de gestion des installations.